

---

## Mandat de courtage

---

DEVIS n°

### DISPOSITIONS RELATIVES A LA SOUSCRIPTION DE CONTRATS D'ASSURANCE SOUS GESTION PROTEXI ASSURANCE

#### Pourquoi un Mandat de Courtage ?

---

Lors de la souscription d'un contrat d'assurance par l'intermédiaire d'un courtier en assurance, un mandat de courtage tacite est automatiquement conclu. Par souci de transparence et de clarté PROTEXI ASSURANCES a fait le choix de formaliser sa relation avec ses clients au moyen du présent mandat écrit.

#### Mandat de Placement, Suivi, et Gestion de votre contrat par PROTEXI ASSURANCES

---

En souscrivant à votre/vos contrat(s) d'assurance, vous donnez mandat à PROTEXI ASSURANCES, pour mener les opérations relatives au placement, au suivi et à la gestion de votre/vos contrat(s) d'assurance parmi nos compagnies fournisseurs. En effet, les conditions d'accès au(x) présent(s) contrat(s) dont vous bénéficierez, ont été spécifiquement négociées par PROTEXI ASSURANCES. Elles intègrent un équilibre prévisionnel des résultats globaux de la branche d'assurances lié à la qualité de sa composition et à son bon fonctionnement. De ce fait, le contrat et nos relations font l'objet de règles de fonctionnement rappelées ci-dessous qui constitue un engagement contractuel entre vous, (le souscripteur) et nous, (le courtier). L'acceptation formelle de ce mandat et de ses règles de fonctionnement est indispensable et fait l'objet du présent document. En effet, elles sont indépendantes et interviennent en complément du contrat d'assurance conclu entre vous et l'assureur.

#### Rémunération de PROTEXI ASSURANCES

---

Afin de préserver notre indépendance et l'objectivité du choix que nous offrons au souscripteur au titre du mandat de courtage qu'il nous confie, nous vous précisons que les conseillers à votre service ne sont ni rémunérés ni évalués de telle sorte à favoriser l'offre d'un assureur. Par ailleurs, nous avons limité la rémunération qui nous est versée par l'assureur de votre contrat d'assurance à une commission correspondant aux opérations de gestion réalisées pour son compte. En contrepartie, le souscripteur s'engage à supporter la rémunération du mandat de courtage d'assurance, au titre des opérations de placement d'une part, et des opérations de suivi et de gestion d'autre part.

La part de cette rémunération est calculée en proportion de la prime, et est incluse dans le tarif proposé.

#### Mandat de Gestion des Cotisations d'assurances

---

Dans le cadre du/des contrat(s), le souscripteur donne mandat à PROTEXI ASSURANCES, de payer les primes dont il est redevable à l'assureur en raison des contrats d'assurance souscrits par son intermédiaire après en avoir vérifié l'exigibilité.

En contrepartie de ce mandat, le souscripteur s'engage à supporter la rémunération des frais liés au règlement des primes comme rappelé dans la notice « Fiche de frais d'intermédiation » jointe au présent devis.

Les frais de mise en demeure engagés par le courtier seront à la charge du souscripteur.

Cette offre est présentée par

### **Délais de déclaration**

Afin de permettre un bon fonctionnement du/des contrats, tout évènement susceptible d'affecter le contrat doit être déclaré formellement et exclusivement à PROTEXI ASSURANCES, au plus tard dans les délais impartis par le contrat : 293 Cours de la somme BP 24, 33 034 BORDEAUX

La déclaration de tout sinistre doit, quant à elle, respecter les délais spécifiques prévus contractuellement entre le souscripteur et l'assureur.

### **Mandat de remplacement du Risque**

Le souscripteur donne par ailleurs mandat à PROTEXI ASSURANCES pour rechercher et proposer, parmi les offres dont il assume la gestion et sur le fondement prioritaire d'un coût moindre pour des garanties génériques de même type répondant à ses besoins et exigences, le remplacement de son risque aux échéances ou évènements le permettant.

Dans ce cadre exclusif de remplacement, l'assuré donne mandat express et permanent à PROTEXI ASSURANCES, pendant la durée effective de sa souscription du contrat d'assurance, de résilier les garanties en cours et d'en souscrire de nouvelles pour son compte, dans le respect des préavis contractuels.

### **Fiche de Frais d'Intermédiation**

Afin d'éviter de pénaliser l'ensemble de la communauté des souscripteurs n'ayant pas recours à ces actes, les avenants aux contrats d'assurance et certains actes réalisés pour le compte du souscripteur feront l'objet de frais d'un montant forfaitaire précisé dans la notice « Fiche de frais d'intermédiation » jointe aux présentes et applicables selon la volonté d courtier.

La rupture anticipée de relation matérialisée par la résiliation du contrat d'assurance au cours de sa première année donnera lieu au versement de frais indemnitaires d'un montant également précisé dans la notice « Fiche de frais d'intermédiation ». Ces frais seront augmentés en cas de déclaration tardive. Le souscripteur autorise expressément le prélèvement des sommes éventuellement dues au titre de ces frais sur les remboursements potentiellement dus par l'assureur (notamment en cas de résiliation) et subroge PROTEXI ASSURANCES pour ce faire. Il s'engage le cas échéant au règlement des frais dus en cas d'absence ou d'insuffisance du montant du remboursement.

### **Mandat de Recherche d'Offres Connexes ou Annexes**

Le souscripteur donne enfin mandat à PROTEXI ASSURANCES de rechercher et proposer, pendant toute la durée de la relation contractuelle, des offres, connexes ou annexes au contrat souscrit, afin de couvrir les risques découlant de sa vie professionnelle, et privée, et répondant à ses besoins et exigences.

Signature de votre intermédiaire

**Arnaud de SOUYS**

Date du jour et signature

DEVIS n°

Signature du Souscripteur

EXEMPLAIRE A  
RETOURNER

## Fiche de Frais d'Intermédiation

Cette Fiche fait partie intégrante du mandat de courtage conclu entre vous, le souscripteur du ou des contrats d'assurance, et nous, votre courtier en assurance, PROTEXI ASSURANCES. Comme décrit dans le mandat de courtage, chaque acte réalisé pour le compte d'un souscripteur sur un ou plusieurs contrats d'assurance génère des frais.

Pour une rémunération plus ajustée, nous facturons proportionnellement au montant de la cotisation TTC selon l'échelle suivante, ainsi qu'en sus à l'acte, autrement sans ne jamais pouvoir dépasser un plafond de 18% de la cotisation TTC annuelle appelée.

Tarifs en vigueur au 01/01/2023. Ils restent valables sauf communication spécifique ultérieure.

### Clause d'échelle Variable, Bornage

Montant Minimum	Montant Maximum	Montant des frais
0,00 €	100,00 €	10,00 €
100,00 €	155,00 €	15,00 €
155,01 €	305,00 €	20,00 €
305,01 €	610,00 €	29,00 €
610,01 €	915,00 €	50,00 €
915,01 €	1 525,00 €	70,00 €
1 525,01 €	3 810,00 €	125,00 €
3 810,01 €	7 625,00 €	340,00 €
7 625,01 €	15 245,00 €	680,00 €
15 245,01 €	29 755,00 €	855,00 €
29 755,01 €	10 000 000,00 €	1 300,00 €

Les catégories des actes donnant lieu à cette facturation spécifique sont les suivantes

### Gestion contractuelle

Frais de dossier	Selon devis ou proposition
Frais relatifs au règlement de la prime	Frais offerts la première année sauf cas de mise en demeure Toujours après la première année : selon échelle ci-dessus,
Gestion du quittancement	
Mise en place des prélèvements automatiques	Inclus
Changement de domiciliation bancaire	Inclus
Changement de date de prélèvement	Inclus
Frais relatifs à une réédition de règlement :	
Réémission d'un chèque	
Mise en place d'un virement après émission d'un chèque	Inclus
Procédure de mise en demeure de paiement et Recouvrement	Selon Société Spécialisée
Traitement d'un chèque impayé	Inclus, sauf frais bancaire

### Rupture prématurée du mandat de Courtage par résiliation du contrat d'assurance

---

Assurance Habitation	30,00 €
Assurance Automobile	51,00 €
Assurances des Professionnelles et des Entreprises	91,00 €

### Avenant ou Modification du contrat d'Assurance

---

Avenant (hors ajout d'option)	14,90 €
Adjonction de Garanties, Evènements assurés, ou modification des Capitaux couverts	
Risques de particuliers	19,90 €
Risques professionnels	48,00 €
Risques d'Entreprise	83,50 €

### Autres Actes pour le compte du Mandant

---

Recherche et mise en place d'une meilleure proposition	Inclus
Recherche et mise en place d'un nouveau contrat après résiliation par l'assureur	Selon Proposition

Montants nets à payer, non soumis à TVA.

Signature et date